

Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 9

NOVEMBRE 2012

Canal de Bonrepos n°9



N° 9

NOVEMBRE 2012

SOMMAIRE :

MOT DU MAIRE	p. 3
RIQUETOIS, RIQUETOISES	P. 3
ACTUALITES VILLAGE	P. 4-7
ACTUALITES URBANISME	P. 8-10
BUDGET 2012	P. 12-13
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 14-15
RANDONNEES	P. 16-17
ASSOCIATIONS	P. 18
JOYEUSES FÊTES	P. 20
INFOS PRATIQUES	P. 22-23

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr*

Mot du Maire

Chères Riquetoises,

Chers Riquetois,

Dans le Mot du Maire de décembre 2011, nous vous adressions, mon équipe municipale et moi-même, nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Or, 2012 fut marquée par des événements tragiques et des mauvais coups du sort qui, je l'espère, seront les derniers.

Nous avons été endeuillés par la disparation de Mme Marcelle GRAULE et par celle de deux anciens conseillers municipaux.

Melle Odile FOURNIER nous quitta en toute discrétion dans le froid du mois de février.

Mr Robert GRAULE, parti prématurément, restera à jamais le grand frère, l'ami de ceux de ma génération.

La fête locale fut annulée par respect pour lui, qui en fut la cheville ouvrière pendant des décennies.

Au mois de mai, un grave accident est survenu au Château lors d'une opération de débroussaillage. Mr AVERSENG et Philippe SEILLES, furent victimes d'une malheureuse chute de branche qui les blessa gravement.

Mes pensées vont pour le rétablissement de nos convalescents, pour nos familles et amis meurtris et endeuillés, pour notre Communauté toute entière.

Face à cette adversité, nous avons su serrer les rangs et poursuivre le cap engagé dans nos différents projets communaux.

Je ne m'étendrai pas sur les avancées du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui seront détaillées dans un article de ce journal (p.10).

Les dotations du Pool Routier ont été sagement économisées et ont servi cette année à doter la Commune d'un parking, véritable équipement public qui servira à toutes les manifestations organisées dans la Commune.

Enfin, un projet culturel et touristique se dessine pour l'ensemble patrimonial récemment acquis par la Commune. Fraichement

établi, il sera à votre disposition en Mairie pour consultation.

Je ne saurais énumérer en quelques lignes l'ensemble de nos autres actions, mais sachez que je poursuis, épaulé par mes adjoints et par l'ensemble des conseillers municipaux, les engagements que j'ai pris dans l'intérêt de tous et pour l'intérêt général.

Je m'associe à mon équipe municipale pour vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année.

Vous serez les bienvenus à la cérémonie de vœux qui se déroulera le 13 janvier à 11h.

Bonne et heureuse année 2013.

Le Maire, Jean-Paul MARONESE

Riquetoises, Riquetois

Des événements particulièrement graves sont survenus dans notre commune en mai et juin :

- Décès de Mme Marcelle Graule fin mai,
- Décès un mois après de son fils, Mr Robert Graule (agriculteur, ancien conseiller municipal et personne active dans la commune)
- Accident grave survenu lors des préparatifs des festivités au château de Bonrepos Riquet, affectant deux bénévoles du syndicat d'initiative. **Mr Philippe Seilles: président du syndicat d'initiative, et Mr René Averseng :** bénévole.

Associés à l'organisation importante des élections législatives du mois de juin, ces événements ne nous ont pas permis d'assurer la parution de notre journal communal fin juin. Nous avons donc pris la décision de différer celle-ci en fin d'année.

Néanmoins, nous nous devons d'apporter cette simple justification, actée dans cet éditorial.

Nous sommes convaincus que tous les Riquetois et Riquetoises comprendront par respect aux familles affectées, cette initiative et cette démarche.

Le conseil Municipal

Marianne du Civisme

La commune de Bonrepos-Riquet avait été gratifiée d'une Marianne pour son taux de participation atteint lors des élections en 2007: 82.0% de moyenne sur l'ensemble des élections « présidentielles et législatives ».

L'ADAMA 31 « Association des Anciens Maires et Adjointes de la Haute Garonne » et l'AMF 31 « Association des Maires de France » et les présidents de communauté de la Haute Garonne ont organisé Salle des Illustres en Mairie de Toulouse, la remise des Marianne du civisme, honorant les communes ayant atteint les meilleurs taux de participation aux élections sur la période 2008 – 2012. Dans sa catégorie, « 101 à 250 électeurs inscrits » notre commune « 230 inscrits » s'est classée troisième pour son taux de participation : 79.9% et obtient une Marianne de bronze. Sur l'ensemble du département, notre commune arrive également en troisième position.



YM

Chiens Chats divagants : arrêt municipal

Nous informons que le Maire de Bonrepos Riquet a pris un arrêté municipal, interdisant la divagation des chiens et chats, en rapport avec :

le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2, l'article L211-22 du code rural.

Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens et chats, l'arrêté stipule :

Article 1 : tout propriétaire de chien et de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, **parc et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.**

Article 2 : tout chien et chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai à la fourrière.

Article 3 : **les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes**

Article 4 : **Mr le commandant de la gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie transmise à M. le préfet de la Haute Garonne.**

Tout plaignant doit donc se mettre en rapport avec la gendarmerie.

Jean Paul MARONESE
Maire de Bonrepos Riquet

YM

Salle multisports de Verfeil

Les travaux du second gymnase de Verfeil vont être lancés. Le permis de construire a été délivré en date du 11 juin 2012, après maintes discussions, notamment sur le plan du financement.

Ce gymnase sera prioritairement utilisé par les scolaires du collège de Verfeil Jean Gay, et mis à la disposition des associations sportives de Verfeil.

La commune de Verfeil sera en exclusivité le maître d'ouvrage.

Le coût des travaux fixé à 700 000 € HT, sera supporté par le conseil général et par toutes les communes du canton à hauteur maximum de 50%, et au prorata du nombre d'habitants de chaque commune et d'enfants scolarisés au collège Jean Gay.

Cet ouvrage devrait être livré en 2013, les travaux devant débuter prochainement.

YM

Informations Pays Tolosan

Notre commune faisant partie du Pays Tolosan, nous vous invitons à consulter le site Internet officiel du pays : www.paystolosan.eu

Vous y trouverez des informations relatives aux actions menées dans le pays : Développement Economique, Habitat et Actions sociales, Transport et Environnement, Tourisme et Culture

Un fascicule trimestriel « Ici & Là », page de garde présentée ci-contre, et agenda culturel en Pays Tolosan, est en principe disponible en Mairie, ou accessible sur le site mentionné ci-dessus. Les événements culturels tels que : Jeune public, Danse, Musique, Théâtre, Lecture, Terroir, Exposition, Découverte, Patrimoine, Audiovisuel, ... y sont répertoriés, de façon non exhaustive.

L'aspect « tourisme en Pays Tolosan » est également développé; vous pourrez ainsi découvrir les sites remarquables à visiter dans notre Pays Tolosan.

YM



SIVOM MONTASTRUC VERFEIL

Réunions publiques

En référence au magazine N°22 Automne 2012, du SIVOM Montastruc Verfeil, des réunions publiques d'information sur les modifications et évolutions du fonctionnement du SIVOM, et des facturations associées sont planifiées. Nous vous invitons fortement à y participer pour prendre connaissance des évolutions, des impacts financiers et vous exprimer. Nous tenons à souligner que les informations contenues dans ce magazine ne sont pas totalement arrêtées, notamment sur les redevances.

Réunions publiques prévues :

Mercredi 28 Novembre	à 20h30 Verfeil (En Solomiac)
Jeudi 29 Novembre	à 20h30 Paulhac (salle des fêtes)
Lundi 3 décembre	à 20h30 Garidech
Mardi 4 décembre	à 20h30 Lavalette

YM

NOUVEAUX HABITANTS

Nous accueillons cette année dans notre Commune :

Mr et Mme ALBAREDE Jean-Luc et leurs enfants Manon et Raphaël (79 rte de l'Orangerie)
Mme GRABIAGUE Béatrice et Mr CAYLET Jérôme (132 rte des Deux Mers)
Mr et Mme HACINI Omar et leurs enfants Andréa et Hugo (57 rte du Château)

MARIAGE

Nous félicitons pour leur union :

Mme CRACCO Nathalie et Mr DUFFAS Daniel Christophe le 28 juillet 2012
Mme CULCASI Marianne et Mr Eric PEREZ le 15 septembre 2012

NAISSANCE

Bienvenue à

Lorine, Louise PERDRIX née le 8 février 2012
Valentin GATTI CLAVET né le 30 octobre 2012

Félicitations aux heureux parents.

DECES

Décès de Mademoiselle Odile FOURNIER, le 11 février 2012

Melle Odile FOURNIER, est décédée dans la maison de retraite Côte Pavé à Toulouse le 11 février 2012.

Propriétaire du Château avant son acquisition municipale, elle était une personnalité de la Commune qui fut engagée de nombreuses années au sein du Conseil Municipal.

Décès de Madame Marcelle GRAULE, le 26 mai 2012

Mme Marcelle GRAULE, née MILHAU, est décédée à son domicile le 26 mai 2012.

Enfant du village, elle est née en 1925 au lieu dit « En Jouy », **une des métairies du château aujourd'hui détruite.**

En 1950, elle s'installa avec sa famille au lieu dit « Les Cabanes ».

Mère de 5 enfants, elle se consacra entièrement à leur éducation tout en participant activement aux travaux de la ferme.

Dès sa retraite, elle offrit tout son temps à ses 8 petits enfants qui le lui rendirent bien. Elle profita également du sourire de ses 4 arrière-petits enfants.

C'est à une personne généreuse, travailleuse et courageuse que nous disons « au revoir ».

Et c'est un mois plus tard que son fils, Robert, s'est éteint subitement suite à un arrêt cardiaque foudroyant.

Hommage à Robert Graule, un homme apprécié de tous

Né en 1946 à Saint-Jean l'Herm, **il rejoignit notre commune dès l'âge de 4 ans au lieu dit « Les Cabanes »** où il résida pour le restant de sa vie.

Il fréquenta l'école primaire du village et, en avril dernier, sa participation au concours d'écriture, lui permit de revoir son ancienne institutrice, Mme Fages, pour laquelle il avait un grand respect.

Ensuite, il fut élève au lycée Galliéni où il obtint une formation de mécanicien.

Mais ses racines le rappelèrent à la terre pour seconder ses parents et il veilla sur eux sans oublier ses 4 sœurs.

Marié à Maryse et papa de Florence, ils partagèrent ensemble de grands moments de bonheur et de joie.

Il organisa sa vie autour de l'exploitation agricole, de son métier d'agent routier et de l'implication au sein de la commune pour ses 2 mandats de conseiller municipal et de membre actif au sein du Comité des Fêtes.

Sa bonne humeur, sa sympathie et sa simplicité nous manquent.

Robert, ton départ brutal laisse ta famille, tes amis et la commune dans la peine.

Zone de stationnement

Mairie, Eglise, Salle des fêtes

La commune a lancé la première phase d'aménagement et de réhabilitation des espaces en proximité de la Mairie, de l'église et de la salle des fêtes, dans l'objectif à terme de restituer une zone piétonnière, espace de vie et de verdure sécurisée.

Les accès aux services de secours, pompes funèbres, mariages (voiture des mariés) ou logistique salle des fêtes seront bien évidemment préservés et autorisés suivant les besoins.

La première phase réalisée correspond à un empiérement du chemin d'accès qui permet le croisement des véhicules, et la zone en face de la salle des fêtes sera l'aire de stationnement rationnelle en adéquation avec les besoins : Mairie, salles des fêtes et église, visites château,

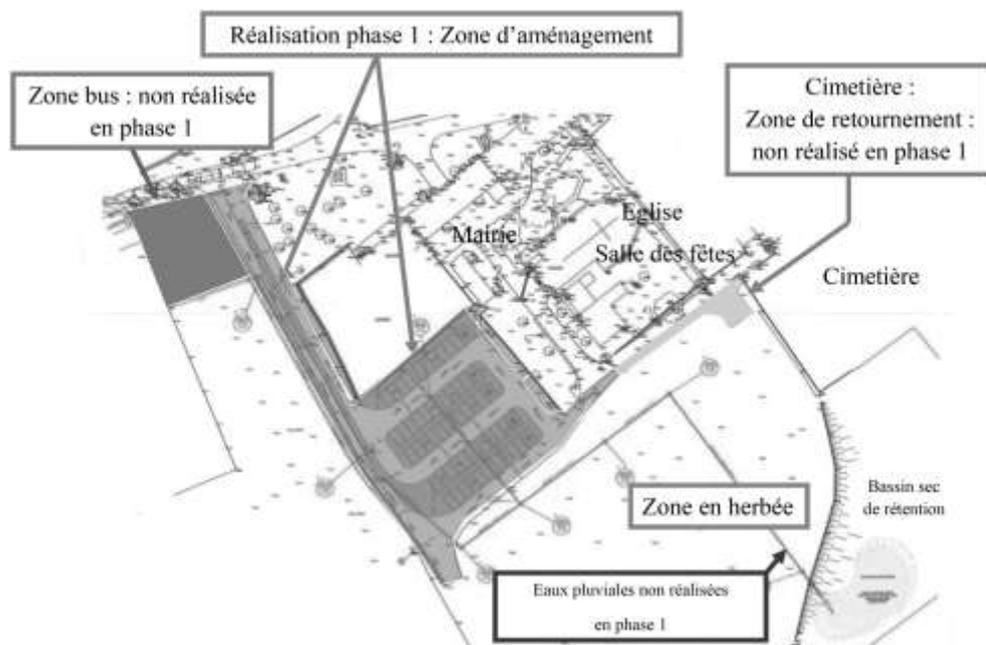
Sont exclues de cette première phase d'aménagement : le busage (partiellement) et le bassin sec de rétention nécessaires pour évacuer les eaux pluviales, la zone de stationnement des bus en bordure de la départementale, l'aménagement végétal de l'aire de stationnement, ainsi qu'une amélioration d'accès au cimetière avec un point de retournement. Ces opérations seront réalisées ultérieurement. Soyez rassurés, l'espace communal occasionnellement utilisé lors des manifestations importantes au château : festivités, journées du patrimoine, et journées des plantes, restera en zone enherbée.

En effet, les coûts d'un tel aménagement ne nous permettent pas d'engager la totalité de la réhabilitation des espaces. Le montage financier de cette première phase, dont la part de la commune de Bonrepos Riquet est déjà versée, correspond au pool routier acquis sur les exercices 2009, 2010 et 2011. Le montant global de cette « phase 1 » est de 60 000 € TTC.

Il se décompose ainsi :

Conseil Général : 68.5%	soit 41 100 € TTC
C3G communauté de commune: 10.5%	soit 6 300 € TTC
Commune de Bonrepos Riquet : 21%	soit 12 600 € TTC

Yvon Martin : Responsable Communication



Numérotations des maison : plaques

La numérotation des habitations est maintenant concrétisée et correspond à une action complémentaire des noms des voies de notre commune. En effet dans un contexte conjoint de croissance urbaine et de montée des préoccupations relatives à la qualité du cadre de vie, les services de proximité se développant et la nécessité de garantir à tous les citoyens, les services de premiers secours, notamment « Pompiers, SAMU » et de distribution du courrier « La Poste », le conseil municipal de Bonrepos Riquet a donc élaboré une numérotation des habitations, en accord avec les règles **d'or imposées par les services publics « La Poste »**. **L'étude ayant été validée** par « La Poste et le conseil municipal », la fabrication des plaques numérotées a été réalisée et la distribution effectuée par la Mairie. .

Nous vous engageons, si ce n'est pas encore effectué, d'apposer votre plaque numéro, soit sur la boîte aux lettres, soit sur tous supports à proximité de cette dernière et qui permettent de la rendre bien visible depuis les voies publiques en bordure de votre habitation.

Cette numérotation se substitue à toute numérotation antérieure. Dorénavant, les services postaux et toutes les administrations prendront en **considération cette numérotation pour votre adresse. Il vous appartient d'engager** auprès des administrations ou organismes privés, les démarches nécessaires pour les mises à jour de votre nouvelle adresse, incluant le nom de rue et votre numéro.

Nous espérons que cette numérotation vous donne entière satisfaction. Si besoin, la Mairie se tient à votre écoute, **notamment sur le plan administratif (justificatif de changement d'adresse).**

Yvon Martin : Responsable Communication



Aire de stationnement

Révision POS/PLU

En séance du 25 juin 2012, le conseil municipal a délibéré et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme « PLU »

Le projet de PLU traduit les objectifs retenus, en cohérence avec le SCOT Nord Toulousain. **Il intègre les éléments du porter à connaissance de l'Etat et des autres organismes, et prend en compte l'association des habitants pendant toute la période de concertation.**

Le projet PLU comprend les pièces exposées suivantes : un rapport de présentation, un PADD (plan d'aménagement développement durable), des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement et des annexes.

Ce projet déposé en préfecture fin juin, a été soumis pour avis :

- aux personnes publiques associées (PPA),
- aux communes limitrophes,
- aux établissements publics de coopération intercommunale,
- à la commission départementale de la consommation des espaces agricoles,
- au président du conseil général,
- **aux présidents des chambres de commerce, de l'industrie, des métiers, de l'artisanat et de l'agriculture,**
- au président de la communauté de communes des coteaux du Girou (C3G),
- **au président du syndicat mixte chargé de l'élaboration du SCOT Nord Toulousain,**
- au président de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles.

Conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, le dossier du projet de PLU tel qu'arrêté par le conseil municipal en séance, était en mairie tenu à disposition du public pour consultation.

La période d'analyse du projet par tous ces organismes est maintenant terminée. (date limite de réponse 30 octobre 2012). Les avis des personnes publiques associées (PPA) sur le PLU de notre commune sont :

- SCOT Nord Toulousain « Schéma de Cohérence Territoriale » : avis favorable, avec recommandations / remarques fournies par courrier en date du 13 Octobre 2012,
- CR MP « Conseil Régional Midi Pyrénées » : avis favorable, sans remarque courrier en date du 05 Octobre 2012,
- Chambre des Métiers: avis favorable, sans remarque courrier en date du 31 Juillet 2012,
- Chambre d'Agriculture: avis réservé, avec recommandations / remarques fournies par courrier en date du 26 Octobre 2012,
- CG HG « Conseil Général de Haute-Garonne » : avis favorable, avec recommandations / remarques fournies par courrier en date du 09 Septembre 2012,
- DDT « Direction Départementale du Territoire » : avis favorable, avec recommandations / remarques fournies par courrier en date du 25 Septembre 2012

Tous les autres organismes "PPA" sollicités par courrier, n'ont pas émis d'avis. C'est donc par défaut de réponse dans les délais prescrits, un avis "favorable".

La période d'analyse des recommandations et remarques émises par les PPA ci-dessus est engagée, la concertation et la réunion publique de présentation du PLU devraient se dérouler très prochainement. Conformément à la loi, vous serez tenu informé suivant les procédures et dans les délais légaux, de la tenue de cette réunion et de la concertation.

Yvon Martin : Responsable commission PLU

Accessibilité aux Personnes Handicapées

ERP : Etablissements Recevant du Public

IOP : Installation Ouvertes au Public

Les communes devront être au 1^{er} janvier 2015, en conformité avec la législation en vigueur qui prévoit des aménagements spécifiques pour améliorer l'accessibilité (loi 2005-102 du 11 février 2005 et le décret 2006-555 du 17 mai 2006) et la sécurité des utilisateurs présentant un handicap. Aussi toute personne en fauteuil roulant ou malvoyant, malentendant devraient pouvoir accéder aux lieux publics sans difficulté notable.

Dans le cadre de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou « C3G », le lancement d'une opération d'évaluation des accès aux établissements publics est engagé. L'association ECTI (Entreprises Collectivités Territoriales Insertion) « association loi 1901, reconnue d'utilité publique » est chargée d'établir les diagnostics pour chaque commune de la communauté de communes.

Cette association établira un diagnostic par commune sur la base des 170 règles déclinées dans les chapitres suivants à contrôler :

1. Stationnement automobile,
2. Abords des bâtiments et voirie,
3. Circulations intérieures horizontales,
4. Portes,
5. Ascenseurs,
6. Escaliers,
7. Sanitaires,
8. Douches et cabines,
9. Locaux d'hébergement,
10. Divers : éclairage public nocturne, ...

Seront mis en évidence dans les diagnostics, les non conformités, les gênes occasionnées, tenant compte des installations environnantes. Les degrés de gêne sont au nombre de 3:

Niveau1 : Ordinaire - Gêne mineure, perte de temps..

Niveau 2 : Préoccupant – **Gêne importante, pas d'accès à tous les services**

Niveau 3 : Intolérable – Accès impossible, Danger..

Des solutions techniques de mise en conformité seront énoncées, et une évaluation des coûts associés aux travaux sera établie par l'ECTI.

Pour notre commune classée en catégorie IV « moins de 300 habitants », les établissements publics concernés, au nombre de six sont :

la mairie,
la salle des Fêtes,
l'église,
le cimetière,
le château (parc et bâtis : communs, château et orangerie),
la place publique.

Il est évident que nos établissements publics devront faire l'objet de mise en conformité : rampes d'accès, élargissement d'entrée, places de parking réservées et adaptées, etc...

Néanmoins, les établissements liés à la conservation du patrimoine architectural peuvent bénéficier d'une dérogation ERP, délivrée par le CCDSA, Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité.

En juin 2012, l'association ECTI est venue à Bonrepos Riquet, visiter rapidement et découvrir nos établissements publics. Cette intervention correspond à l'une des phases d'évaluation pour établir les diagnostics. D'autres phases plus détaillées vont se dérouler, notamment prises de mesures dans les établissements.

Nous n'avons pas reçu actuellement de l'association ECTI, d'information que nous pourrions vous communiquer, suite à cette première prise de contact.

YM

BUDGET 2012

BUDGET MAIRIE	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Charges à caractère général	31 714,75
Charges de personnel	41 700,00
Atténuations de produits	00
Autres Charges gestion courante	46 527,00
Charges financières	1 6270,00
Résultats reportés	36 533,25
TOTAL	172 745,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Produits de services	38 131,00
Impôts et taxes	96 947,00
Dotations et participations	36 689,75
Autres produits gestion courante	1 464,00
Produits exceptionnels	1 513,25
TOTAL	172 745,00

BUDGET MAIRIE	
DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Immobilisations incorporelles	1 364,73
Immobilisations corporelles	1 201,37
Immobilisations en cours - constructions	62 463,47
Remboursement Emprunt	16 268,64
Opérations patrimoniales	3 762,27
TOTAL	85 060,48

RECETTES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Subventions d'investissement	11 885,36
Dotations fonds divers réservés	1 018,30
Solde d'exécution reporté	85 362,07
TOTAL	102 028,00

ASSAINISSEMENT			
EXPLOITATION		Investissement	
DEPENSES	12 184,00	DEPENSES	0
RECETTES	12 184,00	RECETTES	0

BUDGET CHÂTEAU	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Charges à caractère général	56 963,00
Charges de personnel	40 100,00
Autres Charges gestion courante	2 500,00
Charges financières	1 342,00
TOTAL	100 905,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Produits de services	55 750,00
Produits exceptionnels	2 545,24
Résultat reporté	42 609,76
TOTAL	100 905,00

BUDGET CHÂTEAU	
DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Opérations équipement	182 010,00
TOTAL	182 010,00

RECETTES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Dotations fonds divers réservés	8 920,00
autres	83 258,31
Solde d'exécution	89 831,69
TOTAL	182 010,00

CCAS			
Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	2 620,50	DEPENSES	0
RECETTES	2 620,50	RECETTES	0

BILAN DE LA SAISON 2012 :

Cette année 2012 restera, je l'espère, une parenthèse.

Elle débuta sous les plus mauvais auspices par un accident en fin mai durant les opérations de débroussaillage préparatoires aux Festivités de Riquet. Mr AVERSENG et moi-même furent blessés par la chute d'une branche. Cruel coup du sort dont je garde et garderai probablement longtemps les stigmates.

Le temps ne fut pas non plus notre allié à l'occasion de ces Festivités : un dimanche très pluvieux nous fit enregistrer la plus faible fréquentation du site en période de manifestations depuis son ouverture au public en 2008.

L'été ne fut guère meilleur. Entre la morosité ambiante sur fond de crise et une chaleur parfois étouffante, le public ne se pressa pas nombreux aux grilles du Château, alors que nos équipes de bénévoles étaient toujours mobilisées pour accueillir le public tous les jours des mois de juillet et août.

Après la pluie vient le beau temps. Les journées du Patrimoine furent belles même si la fréquentation globale fut légèrement en baisse par rapport à l'année 2011.

La troisième édition des Journées des Plantes, bénéficiant d'un temps clément le samedi après-midi et pluvieux le dimanche, a accueilli plus de 1100 visiteurs ; une augmentation significative (700 personnes en 2011) qui permet d'asseoir cette manifestation dans la programmation de nos activités en 2013 : une très belle réussite en somme.

Aussi, avec une hausse de 25% de notre fréquentation des groupes sur l'année, le Château de Bonrepos connaît un rayonnement croissant, et cela grâce à l'investissement de nos bénévoles et de notre équipe municipale.

Une avancée certaine fut enfin franchie par le Projet de valorisation du Château, validé en octobre par le Conseil Municipal et le Comité de Pilotage. Nous espérons pouvoir être retenu dans le cadre du nouveau contrat de projets Etat/Région à venir en 2014. Cela nous permettrait de bénéficier de subventions et ainsi donner un nouveau visage au Château. Le document du Projet sera consultable en Mairie pour celles et ceux qui voudraient en prendre connaissance.

A titre personnel et en qualité d' élu et Président du Syndicat, j'espère pouvoir rapidement fermer cette parenthèse.

Une maxime nous dit que c'est dans l'adversité que nous nous forçons et sommes plus forts. Ce fut le cas. Je remercie encore mon vice président, Mr Yvon MARTIN, l'ensemble des bénévoles qui, en dépit de mon absence et des difficultés, ont su se motiver et poursuivre les actions de valorisation du Château.

Je suis heureux et fier de pouvoir compter à nouveau dans leur rang après ma période de convalescence.

Philippe SEILLES Président de la Commission Château

Président du Syndicat d'Initiative de Bonrepos

Le clos de l'Orangerie enfin achevé !

Deux grandes portes métalliques prochainement vitrées viennent désormais achever le clos de l'édifice. Ce dernier sera très prochainement en mesure d'accueillir un usage réceptif régulier. La réalisation du sol de béton lissé et la sécurisation de l'ensemble restent toutefois à être menés et constituent l'une de nos priorités.



Un Concours d'Ecriture réussi

Le 12 mars 2012, s'est tenu dans la salle des fêtes de Bonrepos un concours d'Ecriture organisé par la section Calligraphie du Syndicat d'Initiative. Avec près de 40 participants, petits et grands, et son ambiance conviviale, cette édition a su renouer avec les éditions antérieures organisées à Verfeil il y a quelques années. Le concours sera reconduit en 2013.

Dangers dans le parc du Château

Nous rappelons à tous que l'accès au domaine du Château est strictement interdit en dehors des visites commentées ou sans autorisation préalable de la Mairie, la sécurité du site n'étant pas assurée. La situation est particulièrement sensible depuis les intempéries d'octobre et les vents violents qui ont causés de nombreuses chutes d'arbres et de branches. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette consigne.



Festivités de Riquet 2012 - Prochaine Edition : les 15 et 16 juin 2013



Journées Européennes du Patrimoine 2012 - Prochaine Edition : les 14 et 15 septembre 2013



Journées des Plantes 2012 - Prochaine Edition : les 2 et 3 novembre 2013

Randonnées, Patrimoine, Produits locaux, à proximité de chez soi.

La commission « Environnement Tourisme et Communications » de la Communauté de Commune des Coteaux du Girou : **C3G, est en cours d'élaborer des plaquettes qui recensent** les chemins de randonnée existants, pour la pratique de la ballade, mais aussi la découverte de notre patrimoine à proximité de notre porte.

Trois plaquettes par commune devraient prochainement être réalisées et mises à disposition en Mairie et sur site Internet:

Echappées belles : randonnées, ballade

Patrimoine

Hébergement/Gites, Restaurants, et produits du terroir.

Echappée belle: Bonrepos Riquet

Pour notre commune, nous avons proposé en commun avec Verfeil, un chemin de liaison entre les deux communes schématisé par le parcours en trait noir continu sur la carte présentée ci-après. Les points remarquables à observer (bulles) sont identifiés. Ce document reste préalable et sera mis en valeur par une société spécialisée dans la réalisation de plaquettes touristiques.

Nous ne pouvons pas proposer actuellement la boucle (tracé trait noir continu et trait noir interrompus associés), car les zones « D et E » ne sont pas praticables à pied. Il faudra dans le futur restaurer les accès, afin de créer une variante ou une boucle complète entre Bonrepos Riquet et Verfeil.

Descriptif des points identifiés sur le parcours proposé :

Point 1 : Esplanade Paul Riquet

Entrée dans le Verfeil historique par la Porte Tolosane. Au fronton l'inscription

« Liberté, Ordre Public » a remplacé les armoiries de la ville en 1830.

Point 2 : Promenade Jean Jaurès

Point de vue sur la vallée du Girou en direction de l'ouest.

Point 3 : La Mouline : ancien moulin à eau sur le Conné.

Point 4 : Point de vue sur Verfeil, la partie ancienne du bourg regroupée autour du castrum cathare.

Point 5: Panorama sur la chaîne de Pyrénées suivant le temps

Point de vue sur la vallée du Girou et le hameau de Nagen de St Marcel Paulel; la briqueterie de Nagen

Point 6: **Vues extérieures de l'orangerie du domaine de Bonrepos Riquet (façades Sud et Est)**

Point 7: En bordure des fossés de la départementale D20: ancien abreuvoir

Point 8: Place Pierre Paul Riquet, Mairie, Eglise St Loup et entrée du château du domaine

« PP Riquet » classé aux monuments historiques et labellisé « Maisons des Illustres ».

Parcours : 12 km A/R Durée : 5h A/R

Parcours vallonné

Un balisage sera réalisé et l'entretien de ces chemins de ballade sera assuré par la communauté de commune.

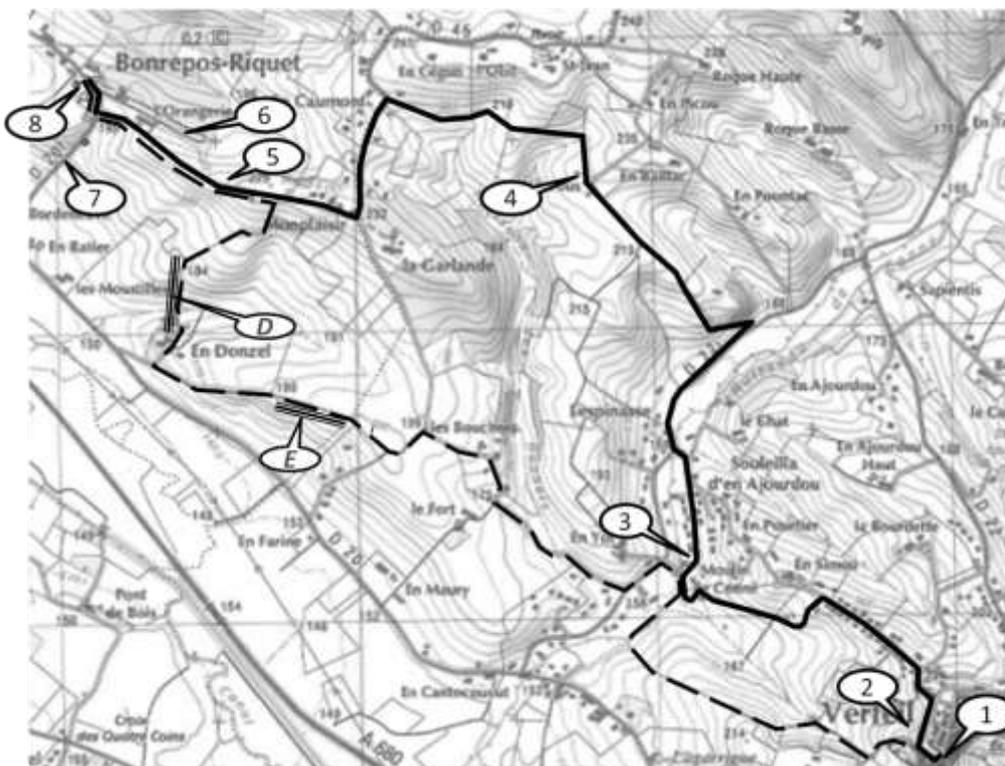
Nous recherchons des personnes qui seraient intéressées pour mettre en place le balisage et le maintenir opérationnel. Merci de vous manifester, si vous le souhaitez auprès de :

Véronique KOWALCZYK

Service Accueil - Administratif

Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Place Bellegarde



Patrimoine: Bonrepos Riquet

Ci-après, une maquette de la plaquette « Patrimoine de notre commune » Ce document n'est pas le définitif. Format feuille A5

<p>Page 1</p>   <p>Château de Bonrepos-Riquet Une vie pour un Canal</p>	<p>Page 2</p>  <p>Arche au coté Nord de la vallée du Canal, typique Comarçonnais de Bonrepos-Riquet perché d'une position dominante qui offre au regard un belvédère sur les vallonnements du Lauragais.</p> <p>Les Origines Le territoire portait jusqu'à la fin du 16^e siècle le nom de La Bastide, Bastiches-de-Mespages, et fut au Moyen-âge le possession des seigneurs de Muret. Après l'incendie de Sigliès par les huguenots en 1573 et 1583, c'est le nom de la seigneurie de Bonrepos qui devient définitivement. Atteint par le site, Pierre-Paul Riquet, créateur pour son oncle et construit le Canal de Midi (1683-1684), marque d'un exceptionnel, obtient en 1652 de s'installer à Bonrepos. L'histoire de Orléans et celle du village de Bonrepos-Riquet sont étroitement liées et le changement de dénomination de la Commune de Bonrepos par adjonction du mot « Riquet » en 1971, témoigne de la reconnaissance du village envers ses dieux sacrés.</p> <p>Le Statut de Pierre-Paul Riquet L'artiste Modigliani Tchernou du Mondolci s'est inspiré de l'œuvre sculpturale de Giraud Dorval pour réaliser cette statue de Pierre-Paul Riquet, offerte par la Ville de Toulouse en 2007. Bonrepos-Riquet devient ainsi la troisième municipalité où trône une sculpture monumentale du concepteur du Canal du Midi.</p>
<p>Page 3</p>  <p>Le Château est le grand seigneur du Canal de 1644 En 1652, généralement associé par sa charge de Secrétaire Général des Œuvres du Languedoc, Pierre-Paul Riquet (1628-1684) reçoit l'ancien duc de Bonrepos, et y installe un château d'été. Dans le sillon de la Chèvre se voit encore sa demeure, il aménage un « Moulin Hydraulique » et démontre la faisabilité de l'entreprise en eau de Canal du Midi. Les Riquet de Bonrepos, divers descendants et l'œuvre de Pierre-Paul Riquet, occupent le Château jusqu'au début du 19^e siècle et contribuent à l'embellissement et l'entretien de ce patrimoine (Château, Glacis). Propriété publique de la Commune depuis 2007, le Château de Bonrepos-Riquet fait l'objet aujourd'hui d'un important projet de restauration et de valorisation d'urgence régionale. Le Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet, fort de sa section de bénévoles, assure les travaux d'entretien et de valorisation du site. Le Château de Bonrepos-Riquet est ouvert au grand public dans le cadre de visites commentées du site de nuit à l'attention et accueil des groupes toute l'année sur réservation. Ouvert au titre des Monuments Historiques depuis 2009, le Château de Bonrepos-Riquet a été inscrit pour être classé au Canal du Midi au titre de son inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Le site a été labellisé en 2011 « Maison des Bâtisseurs » par le Ministère de la Culture.</p> 	<p>Page 4</p> <p>L'église Saint-Loup L'église Saint-Loup fut bâtie en 1691 dans un style néo-gothique. Son porche est surmonté d'un clocher fleché. L'iconographie des vitraux représente notamment le Christ et ses apôtres. Le saint patron de la paroisse est figuré dans la rosace du porche. L'ameublement intérieur date principalement du 19^e siècle, dont le tabernacle de Saint-Loup, en bois polychrome dont, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.</p>  <p>Infos Commune (voir doc texte joint)</p> <p>Infos Communauté de communes C96</p>

Hébergement, Gites, Restaurants, Produits locaux du terroir :

Hélas, notre commune n'est actuellement pas dotée d'infrastructure d'hôtellerie ou gites ruraux, de restaurants permettant d'accueillir des visiteurs. Nous n'avons pas non plus recensé des produits locaux du terroir.

Yvon Martin : responsable Communication

GROUPEMENT PAROISSIAL

Fête de l'Assomption

Le 15 août c'est encore sous le soleil que s'est déroulée la traditionnelle procession dédiée à la Vierge Marie dans le parc du château. Cette année en préambule de la messe nous avons évoqué l'origine de Notre Dame des Enfants dont la basilique se trouve à Châteauneuf-sur-Cher. Au cours de la messe a eu lieu la bénédiction solennelle des enfants et des familles. La matinée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié. Merci à Dominique GOURNAC pour son sympathique article paru dans le numéro 394 du Petit Journal à propos de cette matinée. Merci aussi pour leur présence à MM Maronèse, Moudenc et Roudière.

Ouverture de l'Eglise

● Journées européennes du Patrimoine : plus de 350 personnes ont visité l'église. Merci aux personnes qui ont assuré la permanence pendant ces deux weekends. A cette occasion un livre d'or a été ouvert et restera désormais disponible près de l'entrée.

Ronde des crèches : elle aura lieu de 14h à 18h les dimanches

9 décembre à Bonrepos-Riquet, Gauré, Gragnague, La Valette, Saint Marcel, Saint Pierre, Saint Sernin et Verfeil.

16 décembre à Azas, Bessières, Buzet, Gémil, Montjoire, Montpitot, Montastruc, Roqueserière, Saint Jean l'Herm.

Ces dates seront confirmées dans les informations affichées sur les panneaux de l'église. Comme l'an dernier nous inviterons les enfants du village à participer à cette journée.

Catéchisme

Les 2 & 9 mai le village a accueilli pour la retraite des Premières Communions tous les enfants du Doyenné entourés du Père Desrozier et de leurs catéchistes.

Joies et Peines

Depuis le dernier bulletin l'église a accueilli :

- le baptême en avril de Loan Le Duigou,
- une cérémonie d'action de grâces en juillet à l'occasion du mariage de Nathalie et Daniel Duffas, les sépultures en février de Melle Fournier et en mai de Mme Graule.

Temps fort

Le 31 mars, pour la fête des Rameaux, de tout le Doyenné et d'au-delà, des chrétiens sont venus pour recevoir le sacrement des malades, qui donne grâces et courage.

Travaux

Pendant ce mois d'octobre la Mairie a procédé aux travaux de réfection du plafond de la chapelle de la Vierge endommagé par une fuite dans la toiture, ce qui permettra de la rendre de nouveau accessible.

Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.

Mr Gérard BRACCO, Président

Association Communale de Chasse

Les méthodes modernes d'agriculture perturbent la faune sauvage (terres dénudées). Le gibier se repeuple de moins en moins et ne trouve plus de quoi se nourrir, ce qui a des effets néfastes sur l'activité des ACCA.

Cette année l'ACCA de Bonrepos a perdu en terrain de chasse 5ha (à cause du bâti).

Tous les ans, les chasseurs sont de moins nombreux (prix élevé des permis).

La chasse banale, c'est uniquement le plaisir de parcourir la campagne, même si l'on rentre bredouille.

La nécessité à ce jour est de réguler la faune sauvage.

Bon courage à tous les chasseurs.

Le Président - Guy Cracco

FOYER RURAL

Cette année encore, le Foyer Rural Pierre Paul Riquet a pris une part importante dans l'animation de la vie de notre village.

L'équipe de bénévoles n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour proposer aux Riquetois et Riquetoises une palette d'activités qui concourt à l'image dynamique de notre cité.

Désormais traditionnel, le repas des voisins a réuni cette année une cinquantaine de convives au mois de septembre. Nous avons eu le plaisir **d'y accueillir les nouveaux habitants du village** et de leur présenter la vie associative de Bonrepos-Riquet.



Au cours des fêtes de Riquet et des journées du patrimoine, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la buvette de nombreux visiteurs. Le bénéfice réalisé lors de ces manifestations a été entièrement reversé à la Commune au bénéfice du Château.

Les journées du patrimoine nous ont également donné l'occasion d'organiser un concert de musique baroque très apprécié par de nombreux auditeurs.

Les dames des « doigts de fée » ne sont pas restées en reste et se sont vues dotées d'une surjetieuse et d'une machine à coudre qui leur ont permis d'aller encore plus loin dans l'expression de leur créativité. Leurs œuvres ont été exposées lors des journées du patrimoine et vendues au Marché Artisanal de l'Avent le dimanche 25 novembre. Le Foyer Rural a en outre participé au financement d'un sympathique repas au restaurant qui a réuni ces dames au mois de juin.

Notre activité ne s'arrête pas en si bon chemin et nous réservons aux enfants de Bonrepos une petite surprise aux environs de Noël ... Nous vous communiquerons cela dans vos boîtes aux lettres.

Lors de son assemblée générale d'octobre, l'équipe du Foyer Rural s'est enrichie de nouveaux membres et compte bien continuer à prendre une part très active dans la vie associative de notre village.

L'Equipe du Foyer Rural

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes vous remercie de votre compréhension suite à l'annulation de la fête locale de juillet dernier. En effet des événements dramatiques ayant affectés plusieurs membres du comité nous ont amené à prendre cette décision. Honnêtement nous n'avions plus le cœur à faire la fête et je pense que vous non plus.

Afin de nous retrouvez, nous vous attendons nombreux le dimanche 25 novembre à partir de 12h à la salle des fêtes municipale pour partager un moment convivial avec avis aux amateurs un Aligot / Saucisse. Réservation possible au : **05 61 35 63 07** et une permanence se tiendra les samedis 10 et 17 novembre de 10 H à 12H devant la Mairie.

Nos manifestations à retenir pour 2013 :

Le Loto, nous retenons le week-end du 16 et 17 Mars, le jour restant à définir.

La Fête locale, que j'espère sous de meilleurs hospices, aura lieu les 20 et 21 juillet..

L'équipe du comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente - Caroline Seilles

*Monsieur le Maire
et
son Equipe Municipale*

*vous souhaitent
de bonnes fêtes
de fin d'année*

*Les vœux du Maire se dérouleront
Le 13 Janvier à 11h.*

Vous serez les bienvenus.



Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :
 05 61 35 68 90
 mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr
 www.bonrepos-riquet.fr
 Ouverture au public :
 Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
 Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 SAMU : 112

Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m², mobilier (chaises et tables),
 cuisine équipée, sanitaires

Tarifications (à compter du 1^{er} janvier 2013) :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : **200 euros (tarif extérieur), 70 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)

Du 1^{er} novembre au 31 mars : **230 euros (tarif extérieur), 90 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)

Noël/Saint-Sylvestre : 300 euros

Montant de la caution salle : 500 euros

Montant de la caution ménage : 150 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location :
 responsabilité civile générale et risques de dommages matériels
(attestation à remettre lors de la remise des clés)

Ordures ménagères & déchetteries

Ramassage des caissettes :
Passage durant la nuit du dimanche à lundi

Déchèterie de Verfeil :
ZA Route de Puylaurens
Tél : 05 34 27 53 97

Déchèterie de Garidech :
RN 88 - La Garrigue
Tél : 05 34 26 91 37

Horaires :
Lundi et jeudi : fermé
Mardi - mercredi - vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h
Dimanche : 9h-16h30

Horaires :
Mardi - jeudi et jours fériés : fermé
Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h-12h/14h-18h

IMPORTANT

L'accès des déchetteries est réservé à tous les particuliers du périmètre DECOSSET, pour un volume maximum de 5m3 par jour et par usager, et à un seul matériel informatique (1 clavier + 1 unité centrale + 1 imprimante).

Seuls sont admis les véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque et les fourgons tôleés d'une largeur inférieure à 2,25 mètres d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés.

Pour des raisons de sécurité, les modalités d'acceptation des véhicules pick-up sont à l'étude, de même que la longueur admise.

Nos artisans & sociétés

Assistants maternelles
S. ALTINIER
Tél : 06 71 82 92 23

I. AMEN
Tél : 05 61 35 66 54

Courtier en prêt immobilier
J. RODRIGUEZ
Tél : 0561358140
06 07 11 16 84

Commerce de détail
DUHAUTOIS

Graphiste Webdesigner
T. AMEN
Tél : 06 25 17 62 81

Communication
A. PONS
Tél : 05 61 09 25 42

Electriciens
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19
DJEB ELEC
Tél : 05 63 41 99 47

Plombiers-chauffagistes
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19
R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Zingueur
R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Sté Elecdel
Electricité, alarme, automatisation de portail
Tél : 05 61 84 24 70

Sté Elexis
Informatique industrielle et composants électroniques
pour l'aéronautique
Tél : 05 62 79 65 61

Patrick Taxi
Tél : 06 73 53 05 05

*Artisans et sociétés payants
leur taxe professionnelle à
Bonrepos-Riquet*

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Directeur de Publication :
Jean-Paul MARONESE
Comité de rédaction :
Alexandrine LE DUIGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES
Photos :
André ALTINIER, Geoffroy BES

